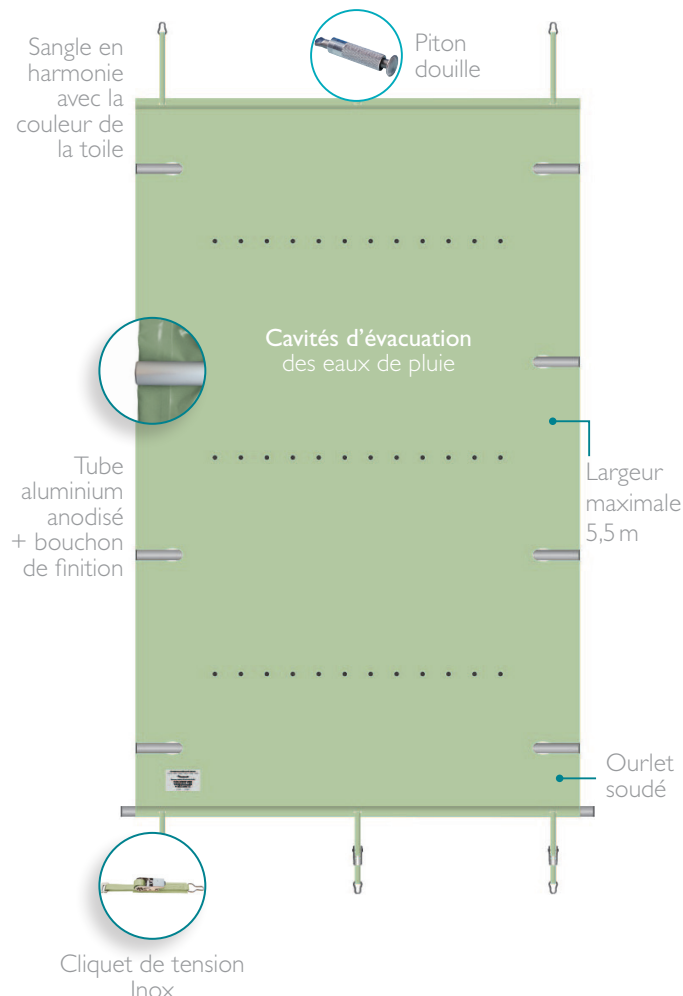
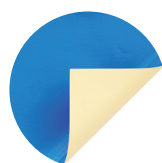


COUVERTURE À BARRES de SÉCURITÉ ESSENTIEL EASY B-3.4

FICHE TECHNIQUE - INFORMATION À L'ACHAT 1/2



BRILLANT



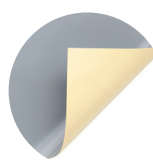
BLEU



VERT GAZON



VERT AMANDE



GRIS

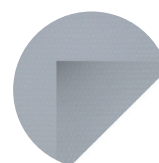


SABLE



GRIS ARDOISE

MAT



GRIS

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

• Tissu	Toile polyester enduite PVC 2 faces
• Poids	580 g/m ²
• Résistance sur la chaîne	2500 N/5 cm
• Résistance sur la trame	2000 N/5 cm
• Traitements	Anti-UV, anti-abrasion, anti-fongique, anti-salissure
• Évacuation des eaux	Cavités d'évacuation
• Assemblage	Soudure haute fréquence
• Finition longueur	Ourlet soudé avec sangle latérale de tension
• Système d'accrochage	Lanières polyester de couleur
• Mise en tension	Cliquets de tension Inox
• Types de fixations disponibles	Pitons douille, Pitons plage bois
• Protection	Patins + bandes anti abrasion sur la longueur; sur la surface d'appui (en option)
• Débord à prévoir	25 cm
• Dimensions bassin	jusqu'à 5,5m de large et 12m de long maximum

AVANTAGES PRODUIT

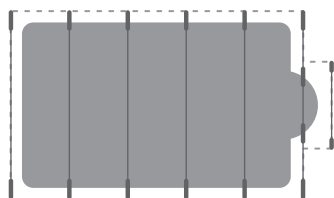
- **Sûre** : intégralité du plan d'eau avec débord de 25cm
- **Facilité de manipulation** : utilisation toute l'année (4 saisons) grâce à son enroulement par manivelle (ou systèmes motorisés) et déroulement par sangle
- **Efficace** : la toile opaque limite le dépôt des débris et évite la photosynthèse
- **Économique** : en évitant la photosynthèse, elle limite la prolifération des algues et donc la consommation de produits d'entretien
- **Robuste** : excellente résistance de par sa toile renforcée, ses barres aluminium anodisées, ses sangles polyester et ses bandes anti abrasion (en option)
- **Rapide d'installation** : la fixation et la tension sont réalisées avec des pitons et des cliquets de tension en acier inoxydable

COUVERTURE À BARRES de SÉCURITÉ ESSENTIEL EASY B-3.4

FICHE TECHNIQUE - INFORMATION À L'ACHAT 2/2

CLASSIFICATION DES COUVERTURES

FORME STANDARD

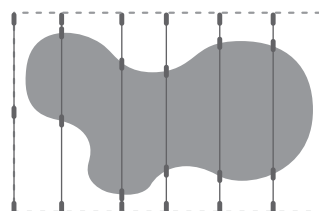


Patins + Tube aluminium

Périmètre couverture

FORME SPÉCIALE

- Couverture rectangulaire avec positionnement des patins en fonction de la forme du bassin



COMPOSITION DU COLIS

- 1 couverture enroulée complètement montée en usine et prête à poser
- 1 sachet d'accessoires (pitons douilles inox, sangles à cliquet)
- 1 manivelle manuelle (ou 2 à partir de 10 x 5m de plan d'eau)
- 1 notice

Escalier latéral solidaire de la couverture principale, mis en tension par sandow de sécurité beige.

Livré avec une barre faisant office de profil de remplacement margelle.

PRODUITS COMPLÉMENTAIRES

- Enrouleur automatique Droopi (104359)
- Manivelle manuelle (CABMAN - CABMAN2)
- Bande de protection margelle (100891 / 101092 / 101093)

- Sangle de soutien NEIGE
- Sangle de maintien VENT
- Boudins d'eau

CONDITIONS DE GARANTIE

La toile et les barres aluminium sont garantis contre tout défaut de matière et/ou de fabrication pendant une durée de 3 ans à compter de la date de livraison. Les autres pièces (sangle, manivelle, pitons inox, anneau de fixation, patins anti abrasion, bandes anti abrasion, bouchons d'extrémité) sont garanties contre tout défaut de matière et/ou de fabrication pendant une durée de 1 an à compter de la date de livraison.

Cette garantie est conditionnée au strict respect de la notice de montage et/ou d'entretien. La garantie ne s'appliquera pas en cas de non-respect de ces conditions. Aucune garantie ne saurait être validée à défaut de règlement intégral.

Les interventions au titre de la garantie ne sauraient avoir pour effet de prolonger la durée de celle-ci.

La présentation de la facture d'achat sera rigoureusement exigée lorsque la garantie sera invoquée.

Au titre de cette garantie, la seule obligation incombant à AQUALUX sera, au choix d'AQUALUX, le remplacement gratuit ou la réparation du produit ou de l'élément reconnu défectueux par les services d'AQUALUX. Tous les autres frais seront à la charge de l'acheteur. Pour bénéficier de cette garantie, tout produit doit être soumis au préalable au service après-vente d'AQUALUX, dont l'accord est indispensable pour tout remplacement ou toute réparation.

La garantie ne joue pas en cas de vice apparent. Sont également exclus les défauts et détériorations provoqués par l'usure normale (par exemple, frottements sur les margelles), les défauts résultant d'un montage et/ou d'un emploi non conformes (par exemple, non-dénivèlement en cas de chute de neige, vents violents supérieurs à 90 km/h, grêle violente), le cintrage des barres en cas de surcharge et les modifications du produit réalisées sans le consentement écrit et préalable d'AQUALUX.

Garantie légale : A la condition que l'acheteur fasse la preuve du vice caché, le vendeur doit également en réparer toutes les conséquences (article 1641 et suivants du Code Civil).

Si l'acheteur s'adresse aux tribunaux, il doit le faire dans un bref délai à compter de la découverte du vice caché (article 1648 du Code Civil).

INFORMATION À L'ACHAT – CONSEILS DE SÉCURITÉ

A lire attentivement et à conserver pour une consultation ultérieure.

Les couvertures de sécurité à barres (tous modèles) sont des couvertures de sécurité destinées à empêcher l'accès de la piscine aux enfants de moins de cinq ans. Ces produits sont conformes à la norme NF P 90-308. Ils ne se substituent pas au bon sens ni à la responsabilité individuelle. Ils n'ont pas pour but non plus de se substituer à la vigilance des parents et/ou adultes responsables, qui demeure le facteur essentiel pour la protection des jeunes enfants. Un enfant se noie en moins de trois minutes : aucun type de protection ne remplacera jamais la vigilance d'un adulte responsable.

Période d'utilisation des couvertures de sécurité à barres : toutes saisons.

Colisage : en carton ou emballage film à bulles de dimension 0.35x0.30x5.9m et d'environ 80kg pour un bassin de 5mx10m (soit environ 1.4kg/m²).

Temps de manipulation : 1 personne durant environ 3min pour l'ouverture ou fermeture de la couverture.

Modalités de commande : nécessité de fournir la fiche de fabrication correspondante aux couvertures à barres avec, notamment, un plan du bassin reprenant la longueur et la largeur du bassin mesurées tous les mètres.

Limites d'utilisation : ne convient pas pour les piscines à débordement ; niveau d'eau maintenu entre 5 et 15cm sous la margelle (période d'utilisation et hivernage) ; modèle B1.1 : bassin de 5m de large et 12 m de long maximum ; autres modèles : bassin de 5,5m de large et 12m de long maximum

Hivernage : ne pas baisser le niveau d'eau pendant la période d'hivernage ou d'utilisation de la couverture, mettre des produits chimiques pour l'hivernage avant d'installer la couverture, prendre toutes les dispositions nécessaires pour éviter que l'eau ne déborde (prévoir un trop plein) ou le gel des tuyauteries ou pièces à sceller (prévoir bouchons, gizzmos et flotteurs d'hivernage afin d'éviter toute détérioration de la piscine).

Fabricant : société AQUALUX, 287 Avenue de la Massane, 13210 Saint Rémy de Provence
Tél : 09 78 03 20 30 – www.aqualux.com

VOTRE REVENDEUR CONSEIL :

FT_COUV_B-3.4_IndA_0218

Nous nous réservons le droit de modifier les caractéristiques techniques de nos produits sans préavis.
Documents et photos non contractuels.